



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2025_04

Nombre de membres
Composant le conseil : 16
En exercice : 14
Présents : 08
Votants 09
Date de convocation : 05 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars à vingt heures trente minutes le Conseil D'Administration de la commune de Chartrettes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal GROS, Maire

Sont présents : *Monsieur Pascal GROS, Président*
 Madame Michèle DE ROO, Vice-Présidente
 Mesdames, Claire BOULEY, Françoise PREVEC, Brigitte CHALMEL.
 Messieurs, Bernard BRUNEAU, Jean LEVRIER, Robin MOR

Sont absents excusés avec pouvoir :

Mme Christiane BARGEULT ayant donné procuration à Mme Claire BOULEY

Sont absents sans pouvoirs :

Madame Cécile BOGLIO, Madame Jeannine BARBERON, Monsieur Pierre POTIER,
Mme Ingrid JEANSON, Madame Gaëlle TOUATI.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L2121-15 du Code des collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil d'Administration. Sur proposition du Président, Valérie MIRGUET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Objet : Approbation de la demande de subvention à destination du Centre Communal d'Action Sociale 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code Général de Fonction Publique et notamment l'article L313-1

CONSIDERANT la demande de subvention du Centre Communal d'Actions sociales d'un montant de 25 000€

CONSIDERANT l'enjeu des actions du Centre Communal d'Actions sociales

CONSIDERANT la nécessité d'accompagner le Centre communal d'Actions
moins de recettes et de dons

APRES DELIBERATION,

APPROUVE le montant de la subvention demandée par le Centre Communal d'Actions Sociales pour un
montant de 25 000€

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document s'y afférant

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2025

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au Registre les membres présents

Pascal GROS
Président du CCAS de Chartrettes
Par délégation en l'absence du Président
Michèle DE ROO
Vice-Présidente

Secrétaire de séance :
Valérie MIRGUET

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR : 8
ABSTENTION : 1
CONTRE : 0
ABSENT : 5

